



Informations réglementées, Leuven, 31 janvier 2025 (17.40 CET)

Rapport financier semestriel 2024/2025

Au cours de la première moitié de l'exercice 2024/2025, KBC Ancora a affiché un bénéfice de 73,9 millions d'euros, contre un bénéfice de 72,9 millions d'euros pour la même période de l'exercice précédent. Les six premiers mois de l'exercice se sont principalement caractérisés par 77,5 millions d'euros de produits de dividendes provenant de la participation dans KBC Groupe, 1,5 million d'euros de charges opérationnelles et 2,3 millions d'euros de charges d'intérêts.

Données financières abrégées et commentaire¹

Résultats des 6 premiers mois de l'exercice 2024/2025

	1S exercice	2024/2025	1S exercice	2023/2024
	(x 000 EUR)	<i>p.a.</i> (en euros)	(x 000 EUR)	<i>p.a.</i> (en euros)
Produits	77.738	1,01	77.953	1,01
Produits d'exploitation	0	0,00	0	0,00
Produits financiers récurrents	77.738	1,01	77.953	1,01
Charges	-3.805	-0,05	-5.074	-0,07
Charges d'exploitation	-1.536	-0,02	-1.567	-0,02
Charges financières	-2.269	-0,03	-3.508	-0,05
Résultat après impôts	73.933	0,96	72.879	0,95
Nombre d'actions émises*		77.011.844		77.011.844

* Il n'y a pas d'instruments pouvant entraîner une dilution.

KBC Ancora a affiché au cours des six premiers mois de l'exercice en cours un bénéfice de 73,9 millions d'euros, soit 0,96 euro par action, venant d'un bénéfice de 72,9 millions d'euros pour la même période de l'exercice précédent.

Les produits se composaient principalement de dividendes provenant de la participation dans KBC Groupe (77,5 millions d'euros) et de produits d'intérêts sur des comptes à terme (0,2 million d'euros). Les charges se composaient principalement de charges d'intérêts des dettes (2,3 millions d'euros) et de charges opérationnelles (1,5 million d'euros).

¹ KBC Ancora rapporte selon les normes comptables belges (Belgian GAAP). Les règles d'évaluation sont reprises dans les comptes annuels statutaires déposés, ainsi que dans le rapport annuel. Pour le bilan et le compte de résultat : voir l'annexe.



Bilan au 31.12.2024

(x 000 EUR)	31.12.2024	*30.06.2024
TOTAL DU BILAN	3.660.323	3.599.986
Actif		
Immobilisations	3.599.979	3.599.979
Actifs circulants	60.344	8
<i>Placements de trésorerie (autres placements)</i>	59.700	0
<i>Valeurs disponibles</i>	611	1
<i>Comptes de régularisation</i>	33	7
Passif		
Capitaux propres	3.557.524	3.483.591
<i>Apport</i>	3.158.128	3.158.128
<i>Réserves légales</i>	175.258	175.258
<i>Réserves disponibles</i>	149.427	149.427
<i>Résultat reporté</i>	777	777
<i>Résultat de la période</i>	73.933	N.A.
Dettes	102.798	116.396
<i>Dettes > 1 an</i>	100.000	100.000
<i>Dettes < 1 an</i>	419	16.050
<i>Comptes de régularisation</i>	2.379	345

* Le bilan au 30.06.2024 est un bilan après traitement du résultat

Au 31.12.2024, le total du bilan s'élevait à 3,7 milliards d'euros, soit 60,3 millions d'euros de plus qu'à la fin de l'exercice 2023/2024.

Le nombre d'actions KBC Groupe détenues par KBC Ancora est resté identique à 77.516.380. La valeur comptable de ces actions s'élève à 46,44 euros par action (soit la valeur d'acquisition historique). Le cours boursier de l'action KBC Groupe s'établissait à 74,54 euros au 31.12.2024 et la valeur comptable en capitaux propres IFRS s'établissait à 54,1 euros par action KBC Groupe au 30.09.2024.

L'actif circulant a augmenté au total de 60,3 millions d'euros (pour atteindre 60,3 millions d'euros), ce qui résulte principalement, d'une part, du dividende intérimaire perçu en novembre 2024 sur la participation dans KBC Groupe (+77,5 millions d'euros) et, d'autre part, du remboursement de la dette financière à court terme (-15,6 millions d'euros).

Les capitaux propres ont progressé de 73,9 millions d'euros. C'est la conséquence du résultat du premier semestre de l'exercice en cours (73,9 millions d'euros).

Les dettes ont diminué au total de 13,6 millions d'euros, d'une part en raison du remboursement de 15,6 millions d'euros de dettes financières à court terme et d'autre part en raison d'une augmentation de 2,0 millions d'euros (du prorata) des charges d'intérêts relatives au premier semestre de l'exercice.



Communiqué de presse
Informations réglementées
31 janvier 2025 (17.40 CET)
Rapport financier semestriel

Rapport intermédiaire relatif aux 6 premiers mois de l'exercice en cours 2024/2025

Commentaire des six premiers mois de l'exercice 2024/2025

Prolongation du pacte d'actionnaires ayant trait à l'ancrage de KBC Groupe

Le 29 novembre 2024, Cera et KBC Ancora, en compagnie de MRBB et des Autres Actionnaires Stables, ont confirmé la prolongation de leur action de concert sur KBC Groupe, sans modification, pour une nouvelle période de 10 ans. La prolongation du pacte d'actionnaires (syndicat) a pris effet le 1er décembre 2024. Cera, KBC Ancora, MRBB et les Autres Actionnaires Stables rassemblent désormais 41,7% du nombre total des actions KBC Groupe. Les actionnaires concernés assurent ainsi la continuation de la stabilité de l'actionnariat et leur soutien au développement futur du groupe KBC.

Résultat des 6 premiers mois de l'exercice 2024/2025

KBC Ancora a affiché au cours des six premiers mois de l'exercice en cours un bénéfice de 73,9 millions d'euros, venant d'un bénéfice de 72,9 millions d'euros pour la même période de l'exercice précédent.

Ce résultat a été influencé principalement par les éléments suivants :

- 77,5 millions d'euros de dividendes. Comme pour la même période de l'exercice précédent, il s'agissait d'un dividende intérimaire de 1,00 euro par action KBC Groupe.
- 0,2 million d'euros de produits d'intérêts sur des comptes à terme, contre 0,4 million d'euros au cours de la même période de l'exercice précédent.
- les charges d'intérêts à hauteur de 2,3 millions d'euros, soit 1,2 million d'euros de moins qu'au cours de la même période de l'exercice précédent, à la suite de la diminution des dettes financières en cours.
- les charges opérationnelles, qui s'élevaient à 1,5 million d'euros, en ligne avec la même période de l'exercice précédent. Les charges de fonctionnement ont porté principalement sur les coûts au sein de l'accord de partage des coûts avec Cera (1,2 million d'euros). Par ailleurs, les autres charges habituelles ont porté entre autres sur les frais liés à la cotation en bourse et à l'administrateur statutaire.



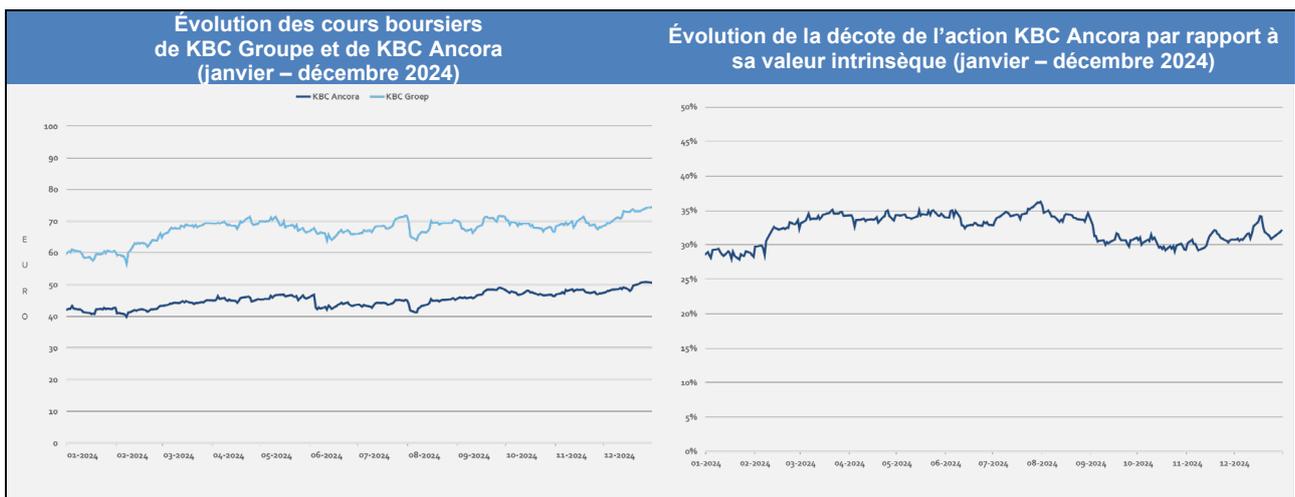
Participation dans KBC Groupe, endettement net et valeur intrinsèque

Le nombre d'actions KBC Groupe en portefeuille est resté inchangé au cours des six derniers mois (77.516.380 actions KBC Groupe).

La valeur intrinsèque d'une action KBC Ancora est définie comme 1,0066 fois² le cours de l'action KBC Groupe, moins la dette nette³ par action. Au 31.12.2024, la dette nette de KBC Ancora s'établissait à 0,55 euro par action.

Sur la base du cours boursier de l'action KBC Groupe le 31.12.2024 (74,54 euros), la valeur intrinsèque d'une action KBC Ancora s'établissait à 74,48 euros et le cours de l'action KBC Ancora (50,50 euros) affichait une décote de 32,2% par rapport à la valeur intrinsèque.

Les graphiques ci-dessous reflètent l'évolution des cours boursiers de KBC Groupe et de KBC Ancora ainsi que de la décote de l'action KBC Ancora par rapport à sa valeur intrinsèque.



² Nombre d'actions KBC Groupe détenues/nombre d'actions KBC Ancora émises : 1,0066 (= 77.516.380/77.011.844).

³ L'endettement net s'entend aux fins des présentes comme le total des dettes, diminué du total des actifs, hors immobilisations financières.



Communiqué de presse
Informations réglementées
31 janvier 2025 (17.40 CET)
Rapport financier semestriel

Description des principaux risques et incertitudes pour les mois restants de l'exercice en cours

Certains facteurs de risques peuvent avoir un impact sur la valeur de l'actif de KBC Ancora et sur la possibilité de distribuer un dividende. Nous renvoyons à ce sujet à la description des risques dans le dernier rapport annuel (p. 20).

Au cours du second semestre de l'exercice en cours (2024/2025), les charges de KBC Ancora se composeront principalement des charges d'intérêts et des charges opérationnelles habituelles limitées. KBC Ancora estime le total des charges pour l'exercice 2024/2025 complet à environ 8 millions d'euros.

KBC Groupe a rapporté pour les neuf premiers mois de 2024 un résultat net de 2,3 milliards d'euros. KBC Groupe publiera son résultat pour tout l'exercice 2024 le 13 février 2025.

En fonction notamment des décisions prises par KBC Groupe concernant l'éventuelle distribution, au premier semestre de 2025, d'un dividende de clôture pour l'exercice 2024, le Conseil d'Administration d'Almancora Société de gestion, administrateur statutaire de KBC Ancora, prendra fin mai 2025 une décision concernant un dividende intérimaire éventuel à distribuer en juin 2025 pour l'exercice 2024/2025, et ce, conformément à sa politique de dividende. KBC Ancora a l'intention, conformément à sa politique de dividende, de distribuer au titre de dividende (intérimaire) 90% de son résultat récurrent distribuable (c'est-à-dire après correction pour les éventuels résultats exceptionnels et après constitution obligatoire de la réserve légale).

Déclaration des personnes responsables

« Nous, membres du Conseil d'Administration d'Almancora Société de gestion, administrateur statutaire de KBC Ancora SA, déclarons conjointement par la présente que, à notre connaissance,

- a) les données financières abrégées établies conformément au référentiel comptable applicable aux comptes annuels, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de KBC Ancora,
- b) le rapport annuel intermédiaire donne une image fidèle des principaux événements et des principales transactions avec des parties liées qui ont eu lieu au cours des six premiers mois de l'exercice, et de leur impact sur les données financières abrégées, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les mois restants de l'exercice. »



Communiqué de presse
Informations réglementées
31 janvier 2025 (17.40 CET)
Rapport financier semestriel

Informations relatives au contrôle externe

Le commissaire a procédé à l'examen des données financières intermédiaires abrégées et du commentaire y afférent. Son rapport est repris in extenso en annexe.

KBC Ancora est une société cotée en bourse qui détient 18,6% des actions de KBC Groupe et qui assure, avec Cera, MRBB et les Autres Actionnaires Stables, la stabilité de l'actionariat et le développement de KBC Groupe. Ces actionnaires de référence de KBC Groupe ont conclu à cet effet un pacte d'actionnaires.

Calendrier financier :

29 août 2025 (17.40 CEST)

30 septembre 2025 (17.40 CEST)

31 octobre 2025

Communiqué annuel exercice 2024/2025

Rapport annuel 2024/2025 disponible

Assemblée Générale

Ce communiqué de presse est disponible en français, en anglais et en néerlandais sur le site www.kbcancora.be.

KBC Ancora Investor Relations & Contacts presse : Jan Bergmans

tél. : +32 (0)16 27 96 72

e-mail : jan.bergmans@kbcancora.be ou mailbox@kbcancora.be

Annexe : bilan et compte de résultat avec chiffres comparatifs

(x 000 EUR)	31.12.2024	*30.06.2024
TOTAL DU BILAN	3.660.323	3.599.986
Actif		
Immobilisations	3.599.979	3.599.979
Immobilisations financières	3.599.979	3.599.979
<i>Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation</i>	3.599.979	3.599.979
<i>Participations</i>	3.599.979	3.599.979
Actifs circulants	60.344	8
Placements de trésorerie	59.700	0
<i>Autres placements</i>	59.700	0
Valeurs disponibles	611	1
Comptes de régularisation	33	7
Passif		
Capitaux propres	3.557.524	3.483.591
Apport	3.158.128	3.158.128
<i>Capital souscrit</i>	3.158.128	3.158.128
Réserves	324.686	324.686
Réserves indisponibles	175.258	175.258
<i>Réserve légale</i>	175.258	175.258
Réserves disponibles	149.427	149.427
Résultat reporté	777	777
Bénéfice/perte de la période	73.933	N.A.
Dettes	102.798	116.396
Dettes > 1 an	100.000	100.000
<i>Dettes financières</i>	100.000	100.000
<i>Établissements de crédit</i>	100.000	100.000
Dettes < 1 an	419	16.050
<i>Dettes financières</i>	0	15.635
<i>Établissements de crédit</i>	0	15.635
<i>Dettes commerciales</i>	159	173
<i>Fournisseurs</i>	159	173
<i>Autres dettes</i>	260	241
Comptes de régularisation	2.379	345

* Le bilan au 30.06.2024 est un bilan après répartition du bénéfice.

KBC Ancora

un investissement indirect dans KBC Groupe



Communiqué de presse
Informations réglementées
31 janvier 2025 (17.40 CET)
Rapport financier semestriel

(x 000 EUR)	01.07.2024- 31.12.2024	01.07.2023- 31.12.2023
Produits d'exploitation	0	0
Autres produits d'exploitation	0	0
Charges d'exploitation	1.536	1.567
Services et biens divers	1.535	1.417
Autres charges d'exploitation	0	149
Résultat d'exploitation	-1.536	-1.567
Produits financiers	77.738	77.953
Produits financiers récurrents	77.738	77.953
<i>Produits des immobilisations financières</i>	77.516	77.516
<i>Produits des actifs circulants</i>	222	437
Charges financières	2.269	3.508
Charges financières récurrentes	2.269	3.508
<i>Charges des dettes</i>	2.269	3.508
<i>Autres charges financières</i>	0	0
Résultat financier	75.469	74.445
Bénéfices (pertes) avant impôts	73.933	72.879
Bénéfices (pertes) après impôts	73.933	72.879



Communiqué de presse
Informations réglementées
31 janvier 2025 (17.40 CET)
Rapport financier semestriel

Rapport du commissaire au conseil d'administration de KBC Ancora SA concernant l'évaluation des données financières intermédiaires abrégées pour la période de 6 mois clôturée le 31 décembre 2024

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité du rapport financier semestriel 2024/2025 ci-joint, comprenant le bilan résumé de KBC Ancora SA au 31 décembre 2024, le compte de résultats résumé pour la période de 6 mois clos à cette date, ainsi que les notes explicatives (« l'information financière intermédiaire résumée »). L'établissement et la présentation de cette information financière intermédiaire résumée conformément au référentiel comptable applicable en Belgique pour l'établissement d'informations financières intermédiaires résumées, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre une conclusion sur cette information financière intermédiaire résumée sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Notre examen de l'information financière résumée a consisté à la demande de renseignements, principalement auprès des responsables financiers et comptables, à la mise en oeuvre de procédures d'analyse ainsi que d'autres procédures d'examen limité. La portée de notre examen limité était considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et, en conséquence, ne nous a pas permis d'obtenir l'assurance d'avoir pris connaissance de tous les éléments significatifs qu'un audit aurait permis d'identifier. Nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, aucun fait n'a été porté à notre connaissance nous laissant à penser que l'information financière intermédiaire résumée ci-jointe n'a pas été établie, à tous égards importants, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique pour l'établissement d'informations financières intermédiaires résumées.

Diegem, le 31 janvier 2025

Le commissaire,
PwC Réviseurs d'entreprises SRL
représentée par

Damien Walgrave*
Réviseur d'entreprises

*Agissant au nom de Damien Walgrave SRL